

Domaine de formation : **ELU0105 – Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales**
Référence interne : **ELU0105-SJ-CPO** Durée de la session : **20 heures** Prérequis : **Aucun prérequis**

Les objectifs pédagogiques :

- L'objectif de la formation est de permettre aux participants de :
- Répondre et s'adapter aux évolutions sociétales et aux nouveaux besoins des habitants.
 - S'adapter aux baisses des moyens humains et financiers des collectivités territoriales.
 - Concevoir une démarche globale et une vraie stratégie d'innovation territoriale (managériale, organisationnelle et thématique).
 - Proposer une boîte à outils avec des vrais outils innovants souples adaptés aux collectivités territoriales.
 - Faire évoluer les postures et les rôles des principaux acteurs.

Le Programme :

Définir l'innovation territoriale :

- Définir le terme innovation.
- Partager les expériences des participants autour du terme innovation.
- Construire un cadre commun et un sens au terme innovation.

Elaborer une stratégie territoriale innovante :

- Construire une vision stratégique innovante (Domaines d'activités stratégiques + systèmes d'objectifs)
- Elaborer un projet d'administration innovant (principes managériaux + projet de direction + organisation administrative)
- Définir des approches innovantes de participation citoyenne (charte, guides...)

Elaborer et animer des outils et des projets d'innovation territoriale :

- Mettre en place des instances de débat innovantes (élus, DG, cadres, citoyens...).
- Mettre en place des instances de décision innovantes (politiques, administratives, citoyennes).
- Mettre en place des instances de suivi et d'évaluation (book, tableaux...).
- Elaborer des projets innovants.

Retour d'expérience sur des démarches d'innovation territoriale :

- Présentation de démarches d'innovation territoriales.

Retour d'expérience des stagiaires :

- Partage d'expériences innovantes avec les stagiaires.

Atelier pratique sur l'innovation territoriale.

Formateur : Monsieur Joseph SALAMON

- Expert en stratégies territoriales.
- Professeur des universités associé auteur de plusieurs ouvrages sur les stratégies territoriales.
- Expérience professionnelle confirmée dans plusieurs collectivités territoriales en stratégies et administration locale.



Les points forts de la formation :

- Intervenant avec une expertise diversifiée, universitaire et territoriale dans le domaine.
- Intervenant auteur de plusieurs ouvrages dans le domaine.
- Formation précise et complète avec des méthodes et des outils de travail stratégiques et opérationnels.
- Apports théoriques et opérationnels avec des retours d'expériences.

Modalités pédagogiques :

- Apport théorique.
- Retour d'expériences.
- Ateliers de travail.

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.	<p>En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité</p> <p>En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme</p> <p>A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Joseph SALAMON</p>	<p>(Tarif Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</p> <p>Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 20 heures de formation le coût par personne est de 1000 TTC .</p> <p>Si vous souhaitez programmer cette session en intra sur le budget de la collectivité, le tarif pour le groupe est le suivant :</p> <p>Pour une formation de 20 heures en intra (financement collectivité -hors frais de déplacement):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moins de 2 000 habitants 5 685euros TTC - De 2 000 à 5 000 habitants 6 285 euros TTC - Plus de 5 000 habitants 6 857 euros TTC <p>(Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</p>

Evaluation des acquis :

La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par des tests et des quizz.. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis.

Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire.

Accessibilité et référent handicap :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

Le référent handicap FDEL Monsieur GILBERT échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

Nombre maximum de participants par session de formation :

- Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux est fixé à 15 personnes. Lire l'Arrêté du 12 juillet 2023 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043814461>
- Si la collectivité finance la formation sur le budget formation des élus, le nombre de participants peut être plus élevé.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation en inter-collectivités, d'une action en intra ou d'une action à distance.

- Pour les formations programmées en inter-collectivités ou à distance, le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation, il est au plus tard de 3 jours ouvrés avant la formation si financement sur le budget de la collectivité.
- Pour les formations en intra, la date est fixée ensemble selon vos disponibilités et celles de Monsieur Joseph SALAMON. Un délai de 3 semaines est généralement nécessaire pour mettre en place la formation.

Mise à jour régulière des résultats de satisfaction sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.formationdeseluslocaux.fr/eval>